

Communiqué



Finlande détruit plus d'un million de mines antipersonnel remplissant une des obligations de la Convention

Genève, le 2 décembre 2015 — La Finlande a officiellement déclaré qu'elle a conclu la destruction total des stocks de mines antipersonnel, bien avant la date limite fixée par le traité qui interdit la production, l'utilisation, le stockage et le transfert de ces armes insidieuses.

L'annonce officielle a été fait au troisième jour de la quatorzième Assemblée des États parties (14AEP) à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ou *Convention d'Ottawa*, qui se déroule jusqu'au 4 décembre à l'ONU en Genève.

« La Finlande est fière de déclarer que le processus de destruction de plus d'un million de mines stockées qui a débuté en 2012, est maintenant achevé. En rejoignant la Convention d'Ottawa, la Finlande a identifié l'Article 4 que présuppose la destruction de tous les stocks de mines antipersonnel, comme une obligation clé en vertu du traité », a déclaré Päivi Kairamo, l'Ambassadrice de Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève.

« La Finlande a toujours promu les objectifs de la Convention d'Ottawa et a contribué millions d'euros à l'action humanitaire contre les mines. L'engagement de la Finlande contribue à que l'Europe se rapproche de son objectif de débarrasser le continent de ces armes qui frappent indistinctement. »

En adhérant à la Convention, chaque État partie s'engage à détruire toutes les mines antipersonnel dont elle détient ou qui sont sous sa juridiction ou son contrôle, au plus tard quatre ans après l'entrée en vigueur de la Convention. La date limite de la destruction de la Finlande a été fixée au 1er Juillet 2016, mais les dernières mines ont été détruites le 15 août 2015 par les forces armées finlandaises dans un champ de destruction massive à Villa Bröijer, presque un an avant son échéance.

Le coût estimatif de la destruction des stocks a été d'environ € 220 000.

La Finlande a adhéré à la Convention le 9 Janvier 2012, et la Convention est entrée en vigueur pour la Finlande le 1er Juillet de 2012.

A ce jour 162 États ont adhéré à la Convention, 158 d'entre eux ont indiqué qu'ils ne détiennent plus de stocks; Ensemble, ces États parties ont détruit plus de 47 millions de mines stockées.

La Convention a été adoptée à Oslo en 1997, ouverte à la signature à Ottawa la même année et est entré en vigueur en 1999.

###

Pour des questions supplémentaires liées aux communications et/ou à la presse, veuillez contacter à l'Unité d'appui à l'application de la Convention : isu@apminebanconvention.org

Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction de mines antipersonnel

CIDHG | Chemin Eugène-Rigot 2C | CP 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse | t. + 41 (0)22 730 93 50
f. + 41 (0)22 730 93 62 | press@apminebanconvention.org | www.apminebanconvention.org/fr